

PROGRAMME DU COLLOQUE

JEUDI 28 JANVIER

13h45 | Accueil des participants

14h00 | Ouverture du colloque

Allocations d'ouverture

M. Bruno SIRE, Président de l'Université Toulouse I Capitole, M. Hugues KENFACK, Doyen de la Faculté de droit, Directeurs de l'Institut Maurice Hauriou.

I/ Définir le droit à la réinsertion

Sous la présidence de Mme Delphine COSTA, Professeur de droit public, Université d'Aix-Marseille, CRA

14h30 | *Les contradictions de la loi pénitentiaire de 2009 en matière de réinsertion*

Mme Julia SCHMITZ, Maître de conférences en droit public, à l'Université Toulouse I Capitole, IMH

14h50 | *Analyse des différents vocables (insertion, réinsertion, intégration, désistance)*

M. Paul MBANZOULOU, Directeur de la recherche, CIRAP, ENAP

15h10 | *Le sens de la peine entre sanction et réinsertion*

Mme Francesca BARONE, Chargée de recherche, CNRS, Institut de Recherche et d'Histoire des Textes (IRHT), Paris

15H30 Débats et pause

Sous la présidence de Mme Véronique CHAMPEIL-DESPLATS, Professeur de droit public à l'Université Paris Ouest, Directrice du CREDOF

16h00 | *Traitements inhumains et dégradants et objectif de réinsertion*

Mme Anne SIMON, Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, ISJPS

16h20 | *Prison et réinsertion : ambivalences des sociétés démocratiques*

M. Philippe COMBESSIE, Professeur de sociologie à l'Université Paris Ouest, Directeur du Sophiapol-EA3932

16h40 | *Peines perpétuelles et réinsertion des détenus dans la jurisprudence de la Cour Européenne des Droits de l'Homme*

M. Clément MARGAINE, Enseignant-chercheur au CIRAP, ENAP

VENDREDI 29 JANVIER

II La réinsertion pour la personne détenue : des droits à faire valoir

9h00 Table ronde sur le travail en détention

Sous la présidence de M. Grégory KALFLECHE, Professeur de droit public à l'Université Toulouse I Capitole, IMH

M. Philippe AUVERGNON, Directeur de recherche au CNRS, Université de Bordeaux, Laboratoire Comptrasec ; **Mme Lola ISIDRO**, Docteure en droit, Université Paris Ouest, IRERP ; **M. Serge SLAMA**, Maître de conférences en droit public à l'Université Paris Ouest, CREDOF ; **Mme Carmen NAVARRO VILLANUEVA**, Professeur de droit procédural, Université autonome de Barcelone.

10H30 Débats et pause

11h00 Table ronde sur la défense du droit à la réinsertion en justice

*Sous la présidence de **M. Xavier BIOY**, Professeur de droit public à l'Université Toulouse I Capitole, IMH* |

M. Nicolas FERRAN, Observatoire International des Prisons – Section française ; **M. Hugues de SUREMAIN**, Avocat au barreau de Paris, coordonnateur au sein du projet de réseau européen de contentieux pénitentiaire ; **M. Didier TREMBLEAU**, Vice-Président chargé de l'application des peines au TGI de Toulouse.

12H00 Débats et Déjeuner

III La réinsertion pour le service public pénitentiaire : des obligations à mettre en œuvre

*Sous la présidence de **Mme Wanda MASTOR**, Professeur de droit public à l'Université Toulouse I Capitole, IRDEIC, Directrice du CDC* |

14h00 | *Les obstacles à la mise en œuvre du droit à la réinsertion*

M. Jean-Marie DELARUE, Conseiller d'Etat, ancien contrôleur général des lieux de privation de liberté

14h20 | *Radicalisation et déradicalisation : la dimension sociale occultée ?*

Mme Cécile RAMBOURG et **M. Guillaume BRIE**, Enseignants-chercheurs au CIRAP, ENAP

14h40 | *Les Commissions de discipline*

Mme Emmanuelle FRANCK (Avocate au barreau de Toulouse) et **M. Guillaume FAUGERE** (Docteur en droit, Université Toulouse I Capitole, IMH)

15h00 Table ronde sur la transformation des pratiques professionnelles

*Sous la présidence de **M. Joël ANDRIANTSIMBAZOVINA**, Professeur de droit public à l'Université Toulouse I Capitole, IRDEIC* |

M. Philippe POTTIER, Directeur de l'ENAP ; **M. Pascal LEROY**, Directeur de projet chargé des services pénitentiaires d'insertion et de probation à l'Administration pénitentiaire ; **Mme Ilhem GRAIRIA**, Adjointe au DFSP 34 ; **M. Jean-Christophe LE DANTEC**, Directeur du Centre de détention de Muret

16H30 Débats et pause

17h00 Synthèse du colloque

M. François FEVRIER, Directeur du département Droit et service public à l'École Nationale d'Administration Pénitentiaire et **M. Jean-Paul CERE**, Maître de Conférences à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, Président de l'Association Française de Droit Pénal et du Comité international des pénalistes francophones.

Ce colloque est organisé par l'Institut Maurice Hauriou (IMH), l'École Nationale d'Administration Pénitentiaire (ENAP) et le Centre de Recherches et d'Études sur les Droits Fondamentaux (CREDOF)

Ce colloque universitaire entend analyser la transformation des missions de l'administration pénitentiaire chargée traditionnellement de la garde des personnes détenues, mais également, depuis la loi pénitentiaire du 24 novembre 2009, de leur réinsertion. Or la définition du droit à la réinsertion, tout comme sa justiciabilité et sa mise en œuvre effectives posent de nombreuses questions aux juristes ainsi qu'aux professionnels de la justice et de l'administration pénitentiaire.

Les trois axes de ce colloque vont permettre un échange de points de vue et une confrontation des réflexions sur cette problématique actuelle.

Le droit à la réinsertion questionne tout d'abord la distinction traditionnelle entre les droits-créances et les droits-libertés. Il convient donc de s'interroger sur la nature et la portée normative de cette mission inscrite dans la loi pénitentiaire du 24 novembre 2009.

En tant que droit invoqué devant les juges, la réinsertion fait l'objet de déclinaisons multiples (droit au travail, droit à la formation, droit à la vie familiale, droit à la santé...) illustrées par une actualité jurisprudentielle évolutive tant au niveau national qu'europpéen.

Enfin, l'élaboration progressive d'un nouveau statut du détenu implique des obligations nouvelles pour le service public pénitentiaire, suscitant de nouvelles pratiques professionnelles.

Direction scientifique du colloque

Mme Véronique Champeil-Desplats : Centre de Recherches et d'Études sur les Droits fondamentaux (CREDOF), Université Paris Ouest

M. Paul Mbanzoulou : École Nationale de l'Administration Pénitentiaire (ENAP)

Mme Julia Schmitz : Institut Maurice Hauriou (IMH), UT1 Capitole

Droits d'inscription

- *Personnels d'un organisme public : 80 € ; professionnels du secteur privé : 80 € ; auditeurs libres : 80 € ; étudiants UT1C et hors UT1C : gratuit ; personnel UT1C : gratuit.*

- *Participation aux déjeuners du 28/01/2016 et du 29/01/2016 pour tous les publics : 20 €*

Informations pratiques

Contact : karene.juste@ut-capitole.fr / 05 61 63 38 95

Lieu de la manifestation

Amphithéâtre Guy Isaac, Université Toulouse 1 Capitole, Site Manufacture des Tabacs, 21 Allées de Brienne, 31000 Toulouse.